

CONSULTATION NATIONALE (N° 2016 G 1)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2016 G 1 pour :

LE DEPLACEMENT DE LA CONDUITE EN ACIER DE DIAMETRE 20 POUCES EXISTANTE AU NIVEAU DE L'ECHANGEUR RX-GP5 A LA SORTIE OUEST DE TUNIS VILLE.

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant l'agrément VRD 2 catégorie 2 ou plus et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres les pièces exigées par le cahier des charges et la caution bancaire de soumission d'un montant de **1 500 DT**.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la Direction de Production et du Transport Gaz (contre décharge) au plus tard le **Mardi 09 Février 2016 à 15H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS
DE LA DIRECTION DE PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, Rue Bel Hassene Ben Chaabene 1005, El Omrane - Tunis**

CONSULTATION NATIONALE N° 2016 G 1 : « LE DEPLACEMENT DE LA CONDUITE EN ACIER DE DIAMETRE 20 POUCES EXISTANTE AU NIVEAU DE L'ECHANGEUR RX-GP5 A LA SORTIE OUEST DE TUNIS VILLE » « A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction de Production et du Transport Gaz fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 auprès de la Direction de Production et du Transport Gaz sise à 19, rue Bel Hassene Ben Chaabene 1005 El Omrane – Tunis, sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est non publique.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.